

## **Palais des Sports - Restructuration et extension de la salle - Décision de principe pour le lancement de l'opération - Approbation du programme - Détermination des indemnités allouées aux candidats - Demandes de subventions**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Le projet de réalisation d'un Palais des Sports fut inscrit au plan quinquennal d'équipements sportifs à la suite d'une décision du Conseil Municipal du 27 octobre 1961. Les travaux de construction débutèrent le 19 février 1965 et l'inauguration eut lieu le 10 février 1967.

Le Palais des Sports a fêté ses 32 ans. Même si ses structures ont relativement bien vieilli, force est de constater l'inadéquation de cet équipement aux contraintes actuelles. C'est pourquoi il est proposé de restructurer le Palais des Sports et d'accroître sa capacité.

Cet équipement qui participe au rayonnement de Besançon, Capitale Régionale, doit devenir une salle incontournable en matière d'événements sportifs. Il importe de disposer d'un outil de communication propagateur d'une image dynamique de notre Ville et de favoriser l'organisation de manifestations nationales, européennes, mondiales et de participer à la dynamisation de l'économie locale.

Le Palais des Sports réaménagé permettra d'offrir aux clubs résidents des possibilités de progression, de favoriser l'environnement populaire de leurs matchs et d'améliorer leurs relations avec leurs sponsors.

Cette salle à vocation supralocale contribuera à l'animation du territoire local, départemental, régional et voire national. Sa nécessaire adaptation aux contraintes réglementaires imposées par les fédérations nationales et internationales contribuera à l'amélioration du confort des sportifs, des spectateurs, des médias,...

Enfin, la candidature de Besançon à l'organisation des prochains Championnats du Monde de handball a été retenue pour accueillir une poule qualificative de cette épreuve en janvier - février 2001 : trois matchs par jour durant cinq jours. Avec sa nouvelle capacité, l'accueil de l'Equipe de France pourra être envisagé.

Tous ces paramètres plaident pour une remise aux normes et pour l'extension du Palais des Sports.

### **Le programme**

Dans l'attente du projet final guidé par l'enveloppe financière, le programme de base des travaux envisagés se présente ainsi :

- Augmentation de la jauge pour atteindre une capacité de 6 000 places permanentes (avec sièges coques)
- Création de locaux pour les clubs (bureaux, vestiaires, espaces de remise en forme) ainsi qu'un espace infirmerie et antidopage
- Création de vestiaires collectifs aux normes
- Création de locaux de stockage
- Redistribution de l'accès public (hall d'entrée, billetterie)
- Création d'un espace VIP (salons modulables) et d'une brasserie,
- Redistribution des locaux presse,
- Maintien d'une salle annexe d'entraînement,
- Travaux d'embellissement intérieurs,
- Ravalement des façades et réfection des toitures.

D'autres travaux (création d'une plate-forme technique au sud, aménagement d'un parvis et d'un parking réservé à l'Est) seraient proposés sous forme d'options par les candidats.

Par ailleurs, des travaux complémentaires seront à prévoir sur le domaine public comme la réorganisation et l'éclairage du parking Mallarmé, le réaménagement des voiries aux abords du Palais des Sports.

### ***La procédure***

Un appel d'offres sur performances est proposé pour cette opération avec engagement des équipes sur :

- la capacité (environ 6 000 places),
- le coût des travaux (40 MF HT) suivant le programme de base,
- le délai (livraison de l'établissement le 1/12/2000) prenant en compte les contraintes d'exploitation.

### ***La composition de la Commission d'Appel d'Offres***

En application de l'article 303 du Code des Marchés Publics, la Commission d'Appel d'Offres doit être élargie et comprendre au moins un tiers des personnalités désignées par la Ville en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres.

La liste de ces personnalités sera déterminée par arrêté du Maire.

### ***Le calendrier de l'opération***

- Mi-juin 1999 : Choix de 5 équipes et remise du programme fonctionnel détaillé,
- septembre 1999 : remise des projets et analyse,
- novembre 1999 : choix du lauréat,
- février 2000 : Démarrage des travaux avec un délai global de 9 à 10 mois et livraison définitive au plus tard le 01-12-2000, avec une utilisation par les clubs résidents dès le 15 septembre 2000.

### ***Les indemnités de la consultation***

Il est proposé d'allouer une indemnité de 250 000 F HT à chaque équipe non retenue à l'issue de l'appel d'offres sur performances. Ce montant pourra être modulé par la Commission d'Appel d'Offres, soit à la hausse, soit à la baisse en fonction du nombre d'offres reçues et de la qualité de celles-ci.

### ***Les intervenants***

Le programme technique détaillé sera élaboré avec les partenaires (Clubs, utilisateurs, ...).

De plus, l'assistance de prestataires sera nécessaire comme : géomètre expert, bureau d'étude de sol, contrôleur technique, coordonnateur Sécurité et Prévention de la Santé (SPS) et assistant pour étude en coût global.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- décider de cette opération et approuver le programme de travaux,
- autoriser M. le Maire à lancer un appel d'offres sur performances et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que la (ou les) décision(s) de poursuivre ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux y compris les travaux supplémentaires, ceux-ci dans la limite des crédits inscrits au budget,

- approuver le montant des indemnités de concours,
- solliciter l'aide financière de l'Etat, de la Région, du Département et du District, la Ville s'engageant à assurer la part restant à sa charge aux budgets de l'exercice 1999 et suivants,
- inscrire en recettes et en dépenses au budget supplémentaire de l'exercice courant, le montant des participations obtenues, dès réception des décisions attributives de subventions, aux imputations ci-après :
  - recettes : 90.411/1321.99012.33000
    - 1322.99012.33000
    - 1323.99012.33000
    - 1325.99012.33000
  - dépenses : 90.411/2313.99012.33000
- transférer en dépenses les crédits inscrits au BP 1999 qui étaient destinés à des travaux d'étanchéité et de sonorisation.
- solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la notification des décisions attributives de subventions.

«**M. FUSTER** : Ce dossier me semble important pour la Ville et bien sûr pour le sport bisontin. Aussi, je voudrais brièvement vous rappeler l'historique du Palais des Sports, dresser le constat actuel et essayer de définir les besoins futurs.

Le Palais des Sports a été inauguré en 1967. A cette époque, c'était une des plus belles salles de France, elle était d'ailleurs classée dans les cinq premières, si ce n'est pas dans les trois premières, avec une capacité de 5 000 places aujourd'hui réduite à 3 000, je parle des places fixes. Nous sommes actuellement au 25<sup>ème</sup> rang pour la capacité.

C'est encore aujourd'hui la seule salle de grande capacité de la région de Franche-Comté mais elle a besoin d'être rénovée pour tout ce qui concerne l'environnement du sport, c'est-à-dire l'accueil des compétiteurs, des spectateurs, bien sûr la sécurité, l'accueil de ce que l'on appelle les VIP, les partenaires économiques, l'aspect extérieur, la presse, le médical. Ce qui reste de très positif au Palais des Sports, c'est la pratique sportive. Je crois que les athlètes y sont dans de bonnes conditions pour pratiquer les différents sports.

Ce besoin de rénovation a été prouvé lors du passage de la commission chargée de faire le tour des villes accueillant les futurs championnats du monde de handball et qui dès son passage nous avait dit qu'il fallait faire des travaux relativement importants au Palais des Sports si l'on voulait pouvoir bénéficier de ce championnat du monde de handball. Ces travaux concernant la sécurité bien sûr, les vestiaires, l'accueil du médical et des contrôles anti-dopage, les sièges qu'il faudra remplacer afin que la salle soit aux normes de sécurité avaient été estimés rapidement par nos services entre 4 MF et 5 MF.

Ensuite, quant à faire une rénovation, on a pensé à des travaux plus conséquents. Cette rénovation s'avère nécessaire aussi bien pour nos clubs qui pratiquent quotidiennement dans cette salle que pour l'accueil de grands événements sportifs puisque nous avons constaté que les organisateurs étaient toujours, et de plus en plus, obligés de faire des artifices pour accueillir la presse, les VIP, tout ce qui tourne autour d'une grande organisation sportive. L'estimation de nos services également là, est de plus de 20 MF et je pense que le Maire insistera là-dessus, pratiquement sans aide extérieure, c'est-à-dire que la rénovation pure et simple du Palais des Sports n'allait pas entraîner financièrement beaucoup d'aides en dehors de la Ville de Besançon.

Troisième étape, une étude sur la possibilité d'accroître la capacité. Cette augmentation de capacité présente de nombreux avantages, dont je vais essayer de vous dresser la liste :

- participer bien sûr au rayonnement de Besançon, capitale régionale, rayonnement sur la Franche-Comté mais aussi ce qui est très intéressant, sur le plan national.

- possibilité d'accueil de grands événements sportifs. On n'a plus à l'heure actuelle de salle qui puisse accueillir de grands événements sportifs comme la Coupe Davis que nous avons accueillie par deux fois, comme des championnats du monde, je citais le handball mais ce pourrait être d'autres sports collectifs. A titre indicatif, il y a en France au mois de juin-juillet un grand événement, les championnats d'Europe de basket et nous n'avons pas pu postuler à l'accueil de cette manifestation car le Palais des Sports manquait de capacité et n'était plus aux normes. C'est donc Dijon qui les accueillera. En ce qui concerne le sport individuel, dès l'annonce de la rénovation de ce Palais des Sports, nous avons eu des contacts avec des présidents de ligues de lutte, de gymnastique, de judo qui sont intéressés par notre projet d'extension du Palais des Sports. Ces événements importants ont des retombées économiques sur le commerce local, donc on fait la jointure également avec ce qui vient d'être présenté puisqu'on a fait une estimation rapide des retombées de la Coupe Davis pour 1 MF, les championnats d'Europe de lutte qui se sont déroulés également à Besançon pour 1,3 MF et nous avons estimé rapidement que les championnats du monde de handball en 2001 rapporteront au commerce local environ 2 MF. Donc ce sont des retombées qui sont loin d'être négligeables.

- participer plus encore je crois à l'animation de la ville avec une politique de prix des places que nous pourrions mieux étudier avec les clubs résidants. Avec la capacité actuelle, il était difficile de discuter le prix des places avec les clubs. Demain avec 6 000 places, nous pourrions éventuellement réserver un certain nombre de places pour les jeunes à des prix très intéressants. L'exemple de Nancy que nous sommes allés visiter récemment nous le prouve. Donc là nous aurons une discussion avec les différents clubs qui résident au Palais des Sports.

- pour ces clubs résidants, possibilité de développer le partenariat économique, chose qu'ils ont du mal à faire aujourd'hui car nous manquons de salles de restaurants, de loges, de salons VIP, etc.

Je crois que pour toutes ces raisons, et il y en a certainement d'autres, la rénovation et l'augmentation de capacité sont souhaitables. A partir de ce constat et en tenant compte de ce qui existe en France actuellement, de nos besoins locaux, des besoins évoqués par les organisateurs potentiels, une capacité de 6 000 places permanentes semble tout à fait logique et nous placerait à nouveau dans le peloton de tête des salles françaises puisqu'avec 6 000 places, la rénovation et un Palais des Sports pratiquement neuf, nous serions de nouveau dans les cinq ou six premières salles françaises en configuration basket, handball, sport collectif.

**M. LE MAIRE :** Certains d'entre vous ont dû parler de précipitation notamment de la Municipalité et du groupe qui est allé passer une journée à Nancy. Dans ce Palais des Sports plus vétuste que le nôtre bien qu'ayant dix ans de moins, Nancy va réaliser une opération qui nous a paru très intéressante. Leur saison de basket et de handball a pu se poursuivre dans les lieux mêmes tout en préparant le programme d'extension, en laissant les quatre mois d'inter-saison aux entreprises pour effectivement finir l'opération, si bien que les clubs n'ont pas été gênés par ces travaux. Ce Palais des Sports est passé de quelque 3 000 à 6 000 places pour 40 MF TTC, avec une opération qui nous a ébahis car il fallait monter le plafond qui pèse 700 tonnes de 8 mètres. On a pris un peu modèle sur Nancy. L'échéance des championnats du monde de handball de janvier 2001 rendait cette opération urgente. C'est l'avis d'ailleurs des responsables des équipes qui pratiquent le basket et le hand dans l'actuel Palais des Sports. Certains ont pu se demander où l'on allait pouvoir trouver ces 40 MF ; je crois que Besançon n'est pas une ville tellement endettée et on peut très bien, j'en ai reparlé aujourd'hui avec l'Adjoint aux Finances, faire passer ces 40 MF au bon moment.

On est peut-être allé un peu vite mais cela doit pouvoir se faire. C'est pourquoi nous nous prononçons ce soir sur ce projet estimé à 40 MF HT, pas un centime de plus et la procédure retenue d'appel d'offres sur performances nous permet de gagner 8 à 10 mois sur la procédure habituelle.

Vous avez pu remarquer aussi qu'une Municipalité a été consacrée totalement aux questions concernant le sport. Nous nous sommes également penchés sur un autre équipement obsolète qui est le stade Léo Lagrange pour lequel nous allons élaborer un projet de réfection qui se fera dans un deuxième temps car on ne peut pas tout faire en même temps. Nous aurons du pain sur la planche après mais je crois qu'il est nécessaire de laisser toutes ces installations au même endroit avec une capacité de parkings adéquate. Avec la salle de concerts à Micropolis qui est aussi une belle réalisation et notre Palais des Sports rénové, on aura deux structures très performantes.

J'ai obtenu des responsables des deux assemblées, qui, comme nous d'ailleurs souhaitent cette réhabilitation, un engagement de principe de participer à l'élaboration et au financement. Je crois qu'il ne faut pas oublier d'associer les autres collectivités, les responsables de l'Etat et les responsables des équipes qui vont évoluer après dans ce Palais des Sports qui sera un peu le leur.

A mon avis, ce doit être une bonne opération pour tous les Bisontins, les sportifs et l'ensemble de l'agglomération de Besançon.

**M. GRAPPIN :** Monsieur le Maire, je ne suis pas de ceux qui pensent que vous avez agi dans la précipitation. Depuis plusieurs années nous vous demandons la rénovation du Palais des Sports et la création de certains locaux nécessaires au bon fonctionnement du sport de haut niveau. Aujourd'hui avec le projet de restructuration du Palais des Sports que vous nous proposez, vous allez au-delà de nos espérances puisqu'en plus des souhaits que nous émettions, vous nous proposez un agrandissement important de cet ensemble. Nous sommes satisfaits du projet de restructuration du Palais des Sports qui, lorsqu'il sera opérationnel, sera l'un des plus importants de France. Les clubs phares du sport bisontin auront à disposition un outil de travail qui sera à la mesure de leurs ambitions. De plus, comme l'a rappelé l'Adjoint, certaines manifestations sportives de haut niveau pourront être organisées à Besançon, capitale régionale.

Monsieur le Maire, je sais que vous êtes un spectateur assidu du Palais des Sports, je crois savoir que ce projet est votre projet et qu'il vous tient particulièrement à coeur.

**M. LE MAIRE :** C'est un peu aussi votre projet, vous venez de le dire.

**M. GRAPPIN :** Pas du tout. Moi j'ai simplement demandé autre chose mais je sais également que vous fréquentez de manière tout aussi assidue le stade Léo Lagrange. Faudra-t-il un événement aussi important que le mondial de handball pour accélérer la rénovation et la restructuration de ce stade qui en a bien besoin ? Mais vous venez en partie de nous répondre.

**M. LE MAIRE :** Lorsqu'il y aura une bonne équipe au BRC, ne serait-ce qu'en nationale 1, il faudra qu'on y songe mais d'autres que moi y songeront. Chaque chose en son temps.

**M. VUILLEMIN :** Je vais intervenir si vous voulez bien sur l'aspect financier. Je voudrais d'abord dire que le dossier qui vous est présenté ce soir est une formidable opportunité pour la Ville. Le fait d'accueillir les championnats du monde de handball en janvier-février 2001, c'est pour la Ville la certitude d'avoir des financements extérieurs. En tout état de cause, ce Palais des Sports, il aurait fallu le refaire dans deux ou trois ans et rien ne permet d'affirmer qu'à ce moment-là nous aurions pu compter sur des financements extérieurs.

Ce projet me donne aussi l'occasion de rappeler d'un point fort de la gestion municipale -après tout il faut bien se faire des petits plaisirs de temps en temps-, gérer c'est anticiper et si vous avez bien écouté lors de la présentation du budget, on a évoqué le désendettement mais aussi la capacité d'autofinancement c'est-à-dire les dépenses d'équipement qui ne sont couvertes ni par emprunt ni par subvention. Je vous rappelle, je l'ai dit le 8 mars ici, pour le budget 1999 40 % des dépenses d'équipement, 86 MF sur 222 MF seront couvertes par l'autofinancement. C'est un point fort de la Ville et c'est en partie grâce à cela qu'on peut s'engager sans risque financier dans ce projet. On va utiliser, dès cette année 1999, notre capacité d'autofinancement pour anticiper la dépense de cet équipement. Au mois de juin, nous allons constater ensemble le solde du compte administratif 1998. Nous vous

proposerons d'affecter 8 MF de ce solde pour cet équipement, 8 MF qui s'ajouteront aux 2 MF déjà inscrits au budget primitif 1999, pour des dépenses d'étanchéité. On a parlé d'une dépense de 40 MF HT ; on peut raisonnablement espérer sur 12 MF de participations extérieures, ce qui ne fait jamais que 30 %. Or, théoriquement sur des opérations comme cela, l'aide extérieure est de l'ordre de 40 % du montant HT, donc on peut espérer plus.

Il resterait ainsi 26 - 28 MF à la charge de la Ville. Comme les travaux vont se terminer à la fin de l'année 2000, on peut supposer que les dernières factures seront à régler au début de 2001, on peut encore garder 3 - 4 MF. Autrement dit pour l'année 2000, la Ville n'aura à emprunter pour cette opération précise que 10 à 12 MF. Donc c'est une opération parfaitement supportable. Pour un emprunt de 10 MF supplémentaires, l'annuité capital - intérêts augmente de 850 000 F et là on retrouve ce qui a été dit tout à l'heure, à savoir que la Ville de Besançon depuis un certain nombre d'années, grâce aux efforts de tous est particulièrement désendettée puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier de cette année nous étions de mémoire à 6 800 et quelque francs par an et par habitant. A titre d'exemple, à Avignon il y a un an ou deux c'était à plus de 20 000 F par an et par habitant. L'année dernière on était à 7 200 F, on a encore perdu un petit peu. Comme on a regagné des marges à ce niveau-là, on peut rajouter une annuité de 850 000 F, ce n'est pas cela qui fera couler la maison, je vous en donne l'assurance.

Un dernier point, toujours sur le problème financier : on pourrait se dire que les 40 MF annoncés se transformeront en 60 MF à l'arrivée. C'est pour éviter cela que nous avons fait le choix d'un appel d'offres sur performances. A la Ville, on a déjà utilisé cette procédure sur deux dossiers, l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères et l'extension du parking des Remparts Dérasés. Comme son nom l'indique, cette procédure se traduit par des performances et en l'occurrence il y en a au moins deux : le respect de l'enveloppe financière et le respect des délais. Voilà, Monsieur le Maire, très rapidement ce que je voulais dire.

**M. LE MAIRE :** Merci, Monsieur le grand argentier !

**Mme WEINMAN :** Monsieur le Maire, je ne vous surprendrai pas en vous disant que je suis ravie que vous ayez fait ce choix même s'il m'a un petit peu surprise. J'ai apprécié aussi le fait que M. VUILLEMIN d'ordinaire si prudent et réservé dans ses emprunts ait pu si promptement changer de politique et décide de vous allouer ces 40 MF. Je souhaite pour ma part que, comme vous le souligniez tout à l'heure, on ne laisse pas passer 32 ans pour faire évoluer ces structures, et bientôt celle du stade Léo Lagrange car comme vous le rappeliez, le Palais des Sports et le stade Léo Lagrange ont fait partie en leur temps des cinq plus beaux équipements de France et j'ai souvent regretté ici, mais je le ferai moins je pense à l'avenir, qu'on les ait laissé vieillir aussi mal et aussi vite.

Dernière chose, j'espère que dans le programme que vous retiendrez, vous inclurez dans les 40 MF HT des parkings suffisants pour accueillir le nombreux public qui sera à la hauteur des équipes que Besançon peut proposer.

**M. LE MAIRE :** Vous pouvez espérer qu'on n'oubliera rien, surtout pas les parkings indispensables.

**M. DUVERGET :** Si l'on écoute M. le Premier Adjoint, c'est une affaire fantastique qui ne coûte pratiquement rien.

**M. VUILLEMIN :** Je n'ai pas dit cela !

**M. DUVERGET :** Entendons-nous bien, oui bien sûr nous sommes favorables à cette opération mais tout de même quel miracle s'est produit pour que, par rapport au budget présenté pour l'année 1999 où il était dit pas d'investissement lourd nouveau, il faut donc croire que c'est un investissement effectivement particulièrement léger ou peut-être parce que l'opposition l'avait signalé à un certain moment, que tout à coup, constatant que les finances de la Ville font peu de prélèvement sur l'emprunt, la Ville accepte un nouvel emprunt, alors que j'avais proposé il n'y a pas si longtemps un emprunt pour son développement économique que le Conseil Municipal avait refusé.

Quelle affaire mais beaucoup de flou dans cette affaire ! Certes, la performance fait qu'à prestations égales il n'y a pas de dépassement. Ce que nous savons par contre, c'est que malheureusement et très rapidement actuellement dans les marchés publics, il se produit des dépassements dus à des prestations nouvelles, nous en avons eu un exemple flagrant et 100 % réel avec la nouvelle salle de Micropolis. Il y a eu à la fois des dépassements par rapport au schéma initial puisqu'il n'y avait pas ce système performances mais il y a eu également des dépassements par rapport à des prestations nouvelles car lorsqu'un dossier est préparé un peu rapidement il y a forcément des choses à ajouter et des choses de bon sens.

C'est flou aussi quant aux participations extérieures. Alors effectivement vous aviez l'air désolé tout à l'heure en présentant le projet et en citant l'Etat, la Région, le Département, le District. Il n'y a effectivement personne d'autre et on ne peut pas inventer une nouvelle collectivité pour participer à ce financement. Mais quand vous dites que la Ville s'engage à assurer la part restant à sa charge aux budgets de l'exercice 1999 et suivants, il n'y a pas encore eu officiellement, me semble-t-il, de négociation avec toutes les collectivités. En tous les cas, j'en connais une qui, pour l'instant, n'a pas été saisie.

**M. LE MAIRE :** Pourquoi vouliez-vous que je négocie avant que vous ne décidiez ici de réaliser ce projet ? Dès demain, je le ferai.

**M. DUVERGET :** Je dis qu'il n'y a pas eu de négociation, donc la Ville lance une opération et ensuite cherche à faire en sorte que cela lui coûte le moins cher possible. Et je crois que par rapport à un projet comme celui-ci qui est effectivement un projet ambitieux, un projet de capitale régionale, il est nécessaire qu'il y ait une véritable concertation de l'ensemble des collectivités et je vais vous faire une réflexion de provocation : avez-vous songé à tout raser et à refaire quelque chose de neuf ? Est-ce qu'à un certain moment vous vous êtes posé cette question pour ce bâtiment qui a plus de 30 ans, qui n'a pas la capacité, où beaucoup d'autres choses doivent être revues et corrigées, et Nicole WEINMAN a insisté notamment sur le problème de parking qui est un problème majeur pour ce type d'équipement ? S'est-on posé la question ou bien cette question a-t-elle été éludée ?

Deuxièmement, cette construction améliorée pose un problème qui est celui de la gestion des édifices publics. Pendant 30 ans il n'y a pas eu énormément de modifications sur ce Palais des Sports, c'est-à-dire qu'il a vieilli. Cette question se pose également pour le stade Léo Lagrange et on se trouve aujourd'hui dans la nécessité d'investir tout de même, c'est là où je dis que ce n'est pas forcément une affaire d'investir des sommes considérables par rapport à une évolution qui ne s'est pas faite de façon lissée sur un certain nombre d'années. Je crois que la gestion des édifices publics comme le Théâtre Municipal, comme la future salle de concerts, suppose que l'on n'attende pas la déclaration d'obsolescence pour se lancer dans des travaux. Il est nécessaire d'envisager tous les 5 ou 10 ans des travaux d'envergure.

Enfin, je me pose la question d'un autre mondial ; le Palais des Sports abrite le handball mais aussi le basket qui font la notoriété de la Ville de Besançon. Et donc le calendrier 2001 paraît très bien choisi en ce qui concerne le mondial de handball mais il y a bien sûr aussi le national des municipales.

**M. LE MAIRE :** Ce n'est pas nous qui avons choisi la date du mondial, heureusement ! Je ne sais pas si je dois vous répondre, Monsieur DUVERGET, car vous paraissez ennuyé qu'on puisse pour les Bisontins et les sportifs dépenser 40 MF. C'est vrai que lorsqu'on a voté le budget il y a quelques mois, on a été prudent en disant plus de grosses structures, plus de gros équipements. Mais la ligue de handball nous a contactés après et c'est une opportunité à saisir.

Nous avons déjà auparavant envisagé de rénover le Palais des Sports et on a même fait une visite notamment avec les responsables du BBC qui réclamaient des travaux. Demandez à André MULON s'il ne me l'a pas réclamé 10 fois ou 20 fois à l'occasion d'un match de basket ou ailleurs. Ce n'est donc pas une idée qui est arrivée comme cela et on a saisi l'opportunité. Mais il n'y a pas de miracle et le Premier Adjoint vous a expliqué comment sera financée cette dépense de 40 MF : on ne modifie pas le montant des emprunts 1999, un emprunt sera réalisé en l'an 2000, d'ici là on aura le temps de négocier. Sur ce point, je vous précise que j'ai parlé de ce projet à maintes reprises avec les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général chez qui l'idée de réaliser quelque chose pour cet équipement avait aussi germé. C'est tout ce qu'on peut vous dire pour l'instant.

Il n'y a pas de flou, je ne sais pas où vous en voyez. On a étudié le fait de tout raser, etc. mais il y a quand même une salle d'entraînement qui n'est pas mal du tout, il y a un plancher qui est bon. C'est vrai il n'y a plus de toit (rires), enfin presque plus mais tout cela a fait qu'on a retenu plutôt cette formule-là que de reconstruire du neuf. On veut conserver dans cette zone-là les équipements sportifs, il y a le basket, le handball, la salle des sports, le stade Léo Lagrange, le stade d'athlétisme et la piscine. Pour la question des parkings, bien entendu on va bien revoir cela de près car il faut des parkings si on veut accueillir du monde.

**M. FOUSSERET** : Je voudrais dire à Jean-Claude DUVERGET, soyez beau joueur pour une fois. Vous avez dit oui mais en cherchant toujours un certain nombre de prétextes. Le Maire l'a dit, il y a une fantastique opportunité. Ce n'est pas l'équipe municipale de Besançon qui a déterminé la date du mondial de handball, ni la date des municipales d'ailleurs. Il y a une opportunité qui se présente qui n'est pas encore fixée, il y a deux Présidents au Conseil Général et au Conseil Régional qui paraissent comme étant plutôt d'accord et même tout à fait d'accord pour qu'on fasse l'opération. Que vous le vouliez ou non, c'est vrai qu'il y a une gestion telle qu'actuellement il y a une possibilité d'autofinancement qui permet justement, lorsqu'une opportunité se présente, de foncer. Je comprends que cela vous ennuie un peu quand même, vous êtes content mais ça vous ennuie parce que vous faites partie de ces sirènes qui éternellement disent qu'à Besançon il ne se passe rien, qu'on manque de dynamisme. C'est vrai que là brutalement vous avez un plan de redynamisation, vous allez bientôt avoir un projet de salle de musique contemporaine, il y a un nouveau Palais des Congrès, il y a une salle multi-fonctionnelle, la place du Marché ça avance, les commerçants travaillent ensemble, ils s'unissent et passent des conventions avec la Ville. Donc effectivement, la Ville bouge et je comprends que quelque part ça vous ennuie un peu. Pour une fois, soyez beau joueur ! En plus, Vincent FUSTER l'a souligné, l'augmentation de la capacité va permettre aussi, les clubs s'y sont engagés, de pratiquer des tarifs très sociaux, ce qui permettra, j'en profite pour le répéter parce que je vois dans la salle les Présidents du handball et du basket, d'accueillir plus de jeunes dans de meilleures conditions, donc de développer l'esprit sportif. Je crois que vous devriez là vous réjouir que la Ville soit si bien gérée.

**M. FUSTER** : Beaucoup de choses ont été dites. Je vais essayer de répondre plus techniquement à deux ou trois questions, repréciser à Jean-Claude GRAPPIN que ce projet effectivement a été beaucoup travaillé en commission des sports avec celui du stade et que ce n'est donc pas un projet qui apparaît aujourd'hui. On savait depuis un certain nombre d'années qu'il fallait refaire le Palais des Sports comme on sait qu'il faudra refaire aussi le stade, le Maire l'a confirmé.

Une simple réponse à Mme WEINMAN concernant le stade, ce sera la priorité du prochain mandat municipal, je n'ose pas dire quelle que soit l'équipe en place. Le stade a besoin d'être rénové et c'est une évidence, donc ce sera la priorité concernant les sports. Pour les parkings, une réponse plus précise : si le Maire vous a dit qu'on souhaitait conserver le Palais des Sports à cet endroit, c'est que justement nous avons à mettre en commun un certain nombre de choses et particulièrement les parkings qui desservent quatre installations sportives : le stade, la piscine, le Palais des Sports et le stade d'athlétisme. Il nous semble intéressant de maintenir cette unité de lieu aussi bien pour les installations sportives que pour les parkings. Je vous rappelle qu'à cet endroit même nous avons accueilli 25 000 spectateurs pour un match de football, les gens sont venus en voiture et se sont garés. S'il faut qu'on réaménage effectivement ce site, oui, mais il y a déjà des parkings intéressants.

Monsieur DUVERGET, vous avez parlé de dépassement éventuel. Vous avez raison, pour éviter ce dépassement, il faudra que les services, les utilisateurs, le service des sports fassent un cahier des charges en béton et nous avons une chance aujourd'hui, c'est que nous pouvons profiter de l'expérience de Nancy qui a établi un cahier des charges et a bien voulu nous le transmettre. Donc nous allons partir d'un outil très intéressant, en repérer les points faibles et pouvoir en tirer des conséquences.

Vous avez aussi parlé de la gestion des édifices publics et vous avez raison. Simplement, je voudrais vous repréciser que cette rénovation très lourde est due également aux besoins nouveaux qui se sont faits sentir dans la pratique sportive, pas dans la pratique elle-même mais je vous l'ai bien dit dans tout l'environnement de la pratique sportive et on ne pouvait pas anticiper réellement cette évolution tant sur la presse que les VIP. C'est une restructuration très lourde qui est nécessaire, on pouvait difficilement



la faire par petits paliers comme vous nous l'avez dit. On a fait beaucoup de travaux au Palais des Sports, on y a mis beaucoup de millions depuis des années mais pas pour cette rénovation très lourde. Quant à une reconstruction totale, bien entendu on y a pensé. On a étudié trois hypothèses : refaire à la même place, cela entraînerait une dépense de 80 MF, soit le double pour le même équipement évidemment, refaire une autre installation ailleurs pour le coût que je viens de vous citer auquel s'ajoute la gestion car il nous restait alors un Palais des Sports de 3 000 places et une nouvelle salle de 6 000 places, donc c'était démesuré pour la Ville et la troisième hypothèse qui est celle de la rénovation qui nous a paru la meilleure. Voilà la démarche que nous avons eue.

**M. LE MAIRE :** Pour conclure, je voudrais surtout féliciter le BBC et l'ESB«F» car c'est aussi grâce à ces clubs qu'on est arrivé à se dire qu'il fallait quelque chose de mieux. Je voudrais surtout m'adresser à Erik LEHMANN parce que j'ai le souvenir d'un jour Erik où tu m'as apporté ici un maillot. Alors ce soir, sous forme de boutade, je te redonne le maillot, plus que le maillot : un magnifique Palais des Sports !»

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions des Sports et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 mai 1999.*